



# Conditions d'éligibilité et rôle des membres du Conseil d'Administration



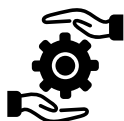
## Qui peut candidater

Tous les adhérents à jour de leur cotisation 3 mois avant la date de l'assemblée Générale. Aucune expérience professionnelle, ou niveau de formation autre que le DE n'est nécessaire pour être membre du conseil d'administration



## Fonction d'administrateur

Les candidats élus par le vote des adhérents lors de l'assemblée générale, siègent au conseil d'administration. L'ensemble des administrateurs désignent, parmi eux, les membres du comité directeur (Président-te, Vice-Président-te, Trésorier-ère, Secrétaire-Général-le). La fonction d'administrateur n'exclut pas la possibilité de candidater à une autre mission de bénévole.



## Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration définit la stratégie de l'association. C'est lui qui propose tous les 5 ans un projet stratégique à l'ensemble de ses adhérents. Tout au long de son mandat, l'administrateur suit les actions mises en place dans le cadre du projet stratégique, par les directions salariées et les bénévoles des comités et des groupes d'intérêts. L'administrateur est amené à donner un avis sur toutes sortes de sujet intéressant l'ergothérapie au fil de l'actualité. L'administrateur nome les bénévoles des comités et les représentants des différentes instances auxquelles l'ANFE est affiliées. Pour plus d'info [À propos de l'ANFE - ANFE](#)



## Moyen de l'administrateur

Le conseil d'administration se réunit dans les locaux de Paris au moins 3 fois par an (janvier, juin, septembre) un samedi toute la journée. Des réunions en ligne sont organisées selon les besoins toutes les 7 à 8 semaines un soir de semaine. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont intégralement pris en charge par l'ANFE. 10 jours avant chaque conseil d'administration, un ordre du jour est communiqué avec des notes explicatives de la part des directions concernées (direction technique, direction administrative et financière). Les administrateurs utilisent une plateforme collaborative pour travailler et communiquer ensemble. Ils disposent par ailleurs d'une adresse mail personnelle pour échanger avec l'extérieur.